

# HAND

## Infos




## ÉQUIPES DE FRANCE

### FRANCE A MASCULINE

#### Euro 2012 : la Hongrie, l'Espagne et la Russie pour les Bleus !

Les Experts, champions d'Europe en titre, connaissent désormais leurs adversaires pour le tour préliminaire de l'Euro qui aura lieu en Serbie du 15 au 29 janvier 2012. Les Français seront ainsi opposés, dans le groupe C, à trois équipes redoutables, l'Espagne, la Hongrie et la Russie dans la ville de Novi Sad.

Les hommes de Claude Onesta débiteront ainsi la compétition, le lundi 16 janvier, face à l'Espagne, médaillée de Bronze au Mondial 2011 en Suède, et seule nation face à laquelle les tricolores ont fait match nul lors des tours préliminaires du dernier Euro et Mondial. Ils affronteront ensuite la Russie, nation en reconstruction, le mercredi 18 janvier et termineront par la Hongrie, le vendredi 20 janvier, chaque équipe bénéficiant d'un jour de repos entre chaque match. Une poule ressemblant particulièrement à celle de l'Euro 2010 puisque la France y était déjà opposée aux Ibères et aux Hongrois !

Voici les tirages des groupes et l'ordre des matches du tour préliminaire :

Groupe A à Belgrade : Danemark, Pologne, Serbie, Slovaquie

Dimanche 15 janvier : Pologne / Serbie et Danemark / Slovaquie

Mardi 17 janvier : Slovaquie / Pologne et Serbie / Danemark

Jeudi 19 janvier : Pologne / Danemark et Serbie / Slovaquie

Groupe B à Nis : Allemagne, République de Macédoine, République tchèque, Suède

Dimanche 15 janvier : Allemagne / Rép. tchèque et Suède / Rép. de Macédoine

Mardi 17 janvier : Rép. de Macédoine / Allemagne et Rép. tchèque / Suède

Jeudi 19 janvier : Allemagne / Suède et Rép. tchèque / Rép. de Macédoine

Groupe C à Novi Sad : France, Espagne, Hongrie, Russie

Lundi 16 janvier : France / Espagne et Hongrie / Russie

Mercredi 18 janvier : Russie / France et Espagne / Hongrie

Vendredi 20 janvier : France / Hongrie et Espagne / Russie

Groupe D à Vrsac : Croatie, Islande, Norvège, Slovaquie

Lundi 16 janvier : Croatie / Islande et Norvège / Slovaquie

Mercredi 18 janvier : Slovaquie / Croatie et Islande / Norvège

Vendredi 20 janvier : Croatie / Norvège et Islande / Slovaquie

Les trois premières équipes de chaque groupe sont ensuite qualifiées pour le tour principal qui se jouera à Belgrade pour les équipes issues des groupes A et B et à Novi Sad pour les équipes issues des groupes C et D.

### FRANCE JEUNES FILLES

#### La liste pour l'Euro

L'équipe de France des jeunes filles se rendra en République Tchèque du 23 juin au 3 juillet prochain pour disputer l'Euro. Lors du tour préliminaire, elles rencontreront trois équipes :

France / Croatie le 23 juin à 16h30

Slovaquie / France le 24 juin à 17h

France / Hongrie le 26 juin à 17h

Liste des joueuses convoquées : DANGUEGER Deborah (Yutz), CARRETERO Laurie (HBC Nîmes), GABRIEL Catherine (ES Besançon), FRECON Alizée (ES Besançon), AGATHE Mélissa (St Pierre HBC), NIAKATE Kalidiatou (Issy Paris), SOULARD Julie (La Roche sur Yon), ZULEMARO Kellya (C.Dijon Bourgogne), RITTORE Marie-Charlotte (Miramas), VIDALIE Alexane (Drome Bourg Peage), SOW Aminata (Kingersheim), PROUVENSIER Marie (C.Dijon Bourgogne), KEITA Fanta (Ivry), ZAZAI Sabrina (Pole Sud 38), BERNABEU Margot (Achenheim Truchtersheim), CAMARA Doungou (Villers sur Mame), MOSABAU Isaure (Villers sur Mame).

### FRANCE JEUNES MASCULINS

#### Stage à Vence et tournoi à Zürich

L'équipe de France des jeunes masculins se rendra du 21 au 23 juin en stage à Vence. A cette occasion, ils rencontreront une sélection de côte d'Azur et inaugureront le gymnase Maxime Candau. Ce grand espoir du handball français et capitaine de l'équipe de France des moins de 18 ans, avait succombé le 30 mai 2009 à un accident cardiovasculaire lors d'une rencontre internationale.

A la suite de ce stage, l'équipe de France se rendra à Zürich du 24 au 26 juin pour disputer un tournoi international. Ils affronteront la Suisse le 24, l'Allemagne le 25 et la Slovaquie le 26.

Composition : BALLETT KEBENGUE Adrien (US Créteil), BATAILLE Benjamin (Ivry), BONILAURI Jordan (Toulouse Handball), BOSCHI Nicolas (St Raphael), CAUSSE Théophile (Dunkerque), COCHARD Maxime (Montpellier Handball), CRAMOISY Enzo (Massy), DESBONNET Rémy

(Montpellier), DEMAILLE Alexandre (St Raphael), DEROT Théo (Istres Handball), DESCAT Hugo (US Créteil), EMONET Julian (Dunkerque), FERRANDIER Antoine (US Créteil), GUTFREUND Antoine (Montpellier Handball), HERRMANN Max Henri (TSV Bayer Dormagen), JABEA NJO Brian (Paris Handball), LAGIER PITRE Laurent (Paris Handball), MERCERON Mathieu (Chambéry Savoie), RONDEL Kévin (Chambéry Savoie), TCHITOMBI Aurélien (Saran), TRICAUD Thomas (Istres), ZERBIB Romain (Montpellier Handball).

### FRANCE CADETTES (nées en 1996)

#### Stage et trophée Corine Chabannes

L'équipe de France des cadettes effectuera un stage à Apt et participera au trophée Corine Chabannes du 4 au 11 juillet prochain. Lors de ce trophée, les cadettes affronteront trois équipes :

le 7 juillet : France / Canada à 20h00

le 9 juillet : France / Tunisie à 20h00

le 10 juillet : France / Baden Wuerttemberg à 18h30.

Composition : GARBA Maryam (Issy Paris HB), CINTRAT Margaux (ASPTT Strasbourg), LEBORGNE Lena (Plabennec), SERDAREVIC Lea (Bordes), LE MAIRE Juliette (Plouagat), GONIGAM Alexandra (Metz HB), SERNA Melody (Plan de cuques), KOUYATE Aissatou (MSD Chartres), SIGNORET Clara (MAZAN), HORACEK Tamara (Metz HB), DAPINA Raissa (Yutz HB), BURLET Lindsay (JJ Redoute), BIBI Françoise (Issy Paris HB), HEMMERLIN Manon (Kingersheim), FLOREAN Alexandra (Kingersheim), BARRÉS Alice (ES Besançon), BERNABEU Margot (Achenheim Truchtersheim), BENLABEB Celia (Lomme), SEBY Laetitia (Cannes), ABBA Ines (MC Mazan), RIBEIRO Megane (C Dijon), CAMPAGNE Clemence (Montigny le Bretonneux).



## APPEL À CANDIDATURES

La Fédération française de handball lance un appel à candidatures pour l'organisation des prochaines rencontres des équipes de France :

- 1) équipe de France féminine : France / Turquie (qualif Euro) le 19 octobre 2011
- 2) équipe de France masculine : France / Slovaquie (amical) le 3 novembre 2011
- 3) équipe de France masculine : France / Slovaquie (amical) le 5 novembre 2011
- 4) équipe de France féminine : France / Rep. Macédoine (qualif Euro) le 24 ou 25 mars 2012
- 5) équipe de France masculine : France / Suisse (amical) le 5 avril 2012
- 6) équipe de France masculine : France / Suisse (amical) le 7 avril 2012
- 7) équipe de France féminine : France / Lituanie (qualif Euro) le 2 ou 3 juin 2012

Les dossiers de candidatures seront à retirer à la FFHB auprès de la cellule événementielle : Frédéric Morel (01 46 15 74 50, f.morel@ff-handball.org) et Sandrine Crestin (01 46 15 03 72, s.crestin@ff-handball.org).



## EXTRAITS PV

### BUREAU DIRECTEUR DU 10 JUIN 2011

Présents : BECCIA Evelyne (par téléphone), DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, SAURINA Patricia.

Excusés : BETTENFELD Jacques, VILLEPREUX Brigitte, SCARSI Claude.

Assistent : MANOUVRIER Alexis (par téléphone), JACQUET Michel, BANA Philippe.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël.

La séance est ouverte à 12 h depuis le siège de la FFHB.

Le Bureau Directeur approuve le PV du BD du 27 mai 2011.

Le Bureau Directeur approuve les modifications des règlements intérieurs des commissions Fédérales proposées par les Présidents de commission et validées par le service juridique de la FFHB.

A la suite du contrôle URSSAF, Alain KOUBI propose un renforcement des procédures de contrôle budgétaire et financier en fonction de la hauteur de l'engagement de dépenses. Il insiste sur le respect de l'engagement budgétaire avec la réalisation systématique de bons de commande. Toutes les procédures seront précisées par l'intermédiaire d'une circulaire aux services et aux élus avec identification des secteurs. Chaque secteur précisera les personnes habilitées à signer les bons de commande et les factures.

Seul le Président signera les contrats. Les indemnités et remboursement de frais de déplacement des arbitres seront réactualisés en fonction des préconisations de ce contrôle. Un prochain contrôle de la Cour des Comptes doit être réalisé en lien avec celui effectué il y a 3 ans. Il s'agit de présenter les mesures prises en fonction des préconisations suggérées.

Le Bureau Directeur étudie les propositions mises en place au sujet de l'assurance liée aux joueurs internationaux qui améliorent les conditions liées à la pratique des joueurs dans le cadre des rencontres internationales en complément des assurances contractées par l'IHF et l'EHF.

Une assurance auto mission des arbitres, dont l'objectif est de se substituer à leur assurance personnelle, est en cours d'étude.

A la suite du succès rencontré par la diffusion du documentaire *Des Barjots aux Experts, 20 ans de handball français*, le Bureau Directeur valide la création d'un double DVD handball. Le contenu et les montages juridique et financier sont validés.

Le Bureau Directeur souhaite que la communication liée à la Coupe de France soit mise en place dès les phases de secteur pour créer les conditions de la réussite de l'édition 2011-2012.

Le Bureau Directeur adopte les cahiers des charges des équipes de France A masculine et féminine. Ils seront présentés au Conseil d'Administration qui aura lieu cet après-midi. Les prochaines rencontres des équipes de France féminines et masculines du calendrier feront l'objet d'un appel à candidatures dès la semaine prochaine : France / Slovaquie, France / Norvège, France / Suisse d'une part, et France / Turquie, France / Macédoine et France / Lituanie d'autre part.

L'organisation de Bercy 2013 reste à mettre en place. Philippe BANA, malgré le changement de concessionnaire du POPB, doit construire un projet en tenant compte de la mise en place de la Golden League.

Le Bureau Directeur adresse tous ses encouragements à l'équipe de France féminine qui disputera une rencontre décisive en Slovénie ce dimanche. D'autre part, il souhaite pleine réussite aux finales des championnats de France « Métro Outre-mer » qui se dérouleront ce week-end à Issy les Moulineaux.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 45.*



## DÉPLIANT URSSAF 2011

Nous vous avons déjà signalé la mise en ligne sur le site de l'URSSAF du *Guide 2011 sur l'association sportive et la protection sociale*.

Désormais, sont aussi disponibles en téléchargement tous les dépliants actualisés au 1<sup>er</sup> janvier 2011, et notamment le dépliant « Association sportive » qui rappelle les seuils 2011 de franchise (113 € par manifestation, dans la limite de 5 manifestations par mois), d'assiette forfaitaire (applicable uniquement pour les cotisations URSSAF et pour des rémunérations inférieures à 1 035€ mensuel brut) : [http://www.urssaf.fr/images/ref\\_DEP30-AssoSport.pdf](http://www.urssaf.fr/images/ref_DEP30-AssoSport.pdf)



## JURY D'APPEL

Réunions du 9 juin 2011

### • Dossier n° 870 – Arbitre Carole BABALA – Club US ALFORTVILLE – Discipline / LIFE

Considérant que la décision prise en première instance, le 07/04/2011 à l'encontre de Mlle BABALA, par la commission régionale de discipline de la Ligue IFE est intervenue au terme d'une procédure irrégulière et doit être annulée ; qu'il revient dès lors au Jury d'Appel, en application de l'article 10.8 du règlement disciplinaire de la FFHB, de reprendre l'instruction du dossier et de statuer à nouveau sur le fond ;

Considérant que Mlle BABALA reconnaît ne pas être allée retirer le courrier recommandé de sa convocation à la réunion de la CRL/LIFE devant traiter le 11/02/2011 l'arrêt avant son terme de la rencontre concernée, mais précise en avoir été avertie par Mlle MESSINA, et confirme ne pas avoir eu connaissance de la réunion de la commission de discipline du 03/03/2011 ; que le responsable technique et des arbitres au club de l'US Alfortville affirme que le club n'a pas été destinataire de la convocation à la réunion de la commission de discipline du 03/03/2011 et ajoute que, par contre, des excuses d'absence ont été envoyées à la Ligue IFE pour la réunion de la CRL ;

Considérant que, par delà le doute sur la réception du courrier de convocation à la réunion du 03/03/2011 et la confusion dans la présentation des pièces figurant au dossier, notamment en ce qui concerne les récépissés d'envoi et de réception des courriers recommandés, il n'en demeure pas moins que Mlle BABALA a fait preuve dans cette affaire de négligence dans la gestion et le suivi d'une sanction disciplinaire qu'elle avait elle-même prononcée au cours d'une rencontre, en ne s'inquiétant pas de ne pas avoir été convoquée en commission de discipline alors que, pour la même affaire, elle avait eu connaissance d'une convocation pour la réunion de la CRL, et en omettant de présenter des excuses pour absence à la réunion de la commission de discipline du 07/04/2011 ;

Considérant qu'il semble important de rappeler à Mlle BABALA les devoirs qui incombent à la fonction de tout arbitre, notamment celui de répondre favorablement à toute convocation officielle qui lui est envoyée ;

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide, après avoir annulé la décision prise le 7/04/2011 par la commission de discipline de la Ligue IFE, de sanctionner Mlle BABALA, au motif de « absence non excusée à une réunion suite à une convocation officielle » et en application de l'article 22, annexe 7, § F.8 du règlement disciplinaire de la FFHB, de 3 dates de suspension avec sursis, assortie d'une période probatoire de 1 an et d'une pénalité financière de 67,50 euros infligée au club de l'US Alfortville.

### • Dossier n° 871 – Arbitre Gaëlle MESSINA – Club US ALFORTVILLE – Discipline / LIFE

Considérant que la décision prise en première instance, le 07/04/2011 à l'encontre de Mlle MESSINA, par la commission régionale de discipline de la Ligue IFE est intervenue au terme

d'une procédure irrégulière et doit être annulée ; qu'il revient dès lors au Jury d'Appel, en application de l'article 10.8 du règlement disciplinaire de la FFHB, de reprendre l'instruction du dossier et de statuer à nouveau sur le fond ;

Considérant que Mlle MESSINA réfute totalement avoir reçu la convocation à la réunion de la commission de discipline du 03/03/2011, arguant du fait que le récépissé de réception daté du 04/02/2011 et figurant au dossier correspond à celui de la convocation à une réunion de la CRL/LIFE devant traiter le 11/02/2011 l'arrêt avant son terme de la rencontre concernée ; que le responsable technique et des arbitres au club de l'US Alfortville, confirme ces déclarations en affirmant que le club n'a pas été destinataire de la convocation à la réunion de la commission de discipline du 03/03/2011 et ajoutant que par contre des excuses d'absence ont été envoyées à la Ligue IFE pour la réunion de la CRL ;

Considérant que, par delà le doute sur la réception du courrier de convocation à la réunion du 03/03/2011 et la confusion dans la présentation des pièces figurant au dossier, notamment en ce qui concerne les récépissés d'envoi et de réception des courriers recommandés, il n'en demeure pas moins que Mlle MESSINA a fait preuve dans cette affaire de négligence dans la gestion et le suivi d'une sanction disciplinaire qu'elle avait elle-même prononcée au cours d'une rencontre, en ne s'inquiétant pas de ne pas avoir été convoquée en commission de discipline alors que, pour la même affaire, elle avait reçu une convocation pour la réunion de la CRL, et en omettant de présenter des excuses pour absence à la réunion de la commission de discipline du 07/04/2011 ; qu'il semble important de rappeler à Mlle MESSINA les devoirs qui incombent à la fonction de tout arbitre, notamment celui de répondre favorablement à toute convocation officielle qui lui est envoyée ;

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide, après avoir annulé la décision prise le 7/04/2011 par la commission de discipline de la Ligue IFE, de sanctionner Mlle MESSINA, au motif de « absence non excusée à une réunion suite à une convocation officielle » et en application de l'article 22, annexe 7, § F.8 du règlement disciplinaire de la FFHB, de 3 dates de suspension avec sursis, assortie d'une période probatoire de 1 an et d'une pénalité financière de 67,50 euros infligée au club de l'US Alfortville.

### • Dossier n° 873 – Joueur Laura NORGARI – Club US CRAUROISE HB – Discipline / FFHB

Considérant qu'aucun vice de forme n'entache la décision prise par la commission de première instance, en l'occurrence la Commission nationale de discipline de la FFHB ;

Considérant que le président du club US Crauroise HB, témoignant pour le compte de la joueuse concernée Laura NORGARI absente, reconnaît en séance l'attitude antisportive de cette dernière ; qu'il reprend ses arguments en ce qu'elle expliquerait son comportement par une supposée attitude narquoise des arbitres ;

Considérant que les arbitres de ce match confirment intégralement devant le Jury d'appel ce qui ressort de leur rapport ; qu'il n'apparaît donc aucun élément nouveau dans cette affaire, notamment des circonstances qui pourraient atténuer la gravité des faits reprochés à Mlle Laura NORGARI ; qu'à supposer que les arbitres aient eu face à elle une attitude « narquoise », ce qu'ils nient, nombre des faits reprochés se sont déroulés avant qu'elle ne finisse par rejoindre le vestiaire des arbitres ;

Considérant que Mlle Laura NORGARI ne pouvait, en aucun cas, en acceptant d'être capitaine de son équipe, se soustraire aux charges administratives de fin de match ou retarder ces dernières ; que son attitude à cette occasion se devait d'être exemplaire ;

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide de confirmer la décision prise le 14/04/2011 par la commission nationale de discipline.

### • Dossier n° 874 – Joueur mineur - Club HBC SOMMIEROIS – Discipline / Languedoc-Roussillon

Considérant qu'aucun vice de forme n'entache la décision prise par la commission de première instance, en l'occurrence la Commission de discipline de la Ligue du Languedoc-Roussillon ;

Considérant que les faits reprochés au joueur mineur sont confirmés dans leur matérialité par l'ensemble des participants à la conférence téléphonique en ce que le joueur aurait, en fin de match mais avant le terme de ce dernier, lancé le ballon en direction de la figure d'un adversaire ; que le joueur mineur a expliqué son geste comme un geste réflexe « de revanche » suite à un coup violent porté au sternum par son adversaire ; que cette explication est reprise et confirmée comme vraisemblable par le jeune arbitre de la rencontre, et son tuteur ;

Considérant que ce geste de revanche du joueur mineur après avoir subi une faute est un comportement antisportif grossier qui lui a valu, à juste titre, d'être disqualifié ; que ce geste correspond très exactement à la règle 8.9, alinéa f du code d'arbitrage ; que c'est donc à tort que le jeune arbitre et son accompagnateur ont utilisé, pour expliquer la disqualification sur la feuille de match, l'article 8.10 du code d'arbitrage ; que c'est cette qualification qui a contraint la commission de discipline de la Ligue du Languedoc-Roussillon à appliquer l'article 22 annexe 3 § B.4 pour sanctionner le joueur fautif ; qu'il convient dès lors pour le Jury d'appel de requalifier la faute de ce dernier en utilisant l'article 22 annexe 3 § B.5 qui correspond exactement à cette règle d'arbitrage ; qu'il convient donc enfin de ne pas retenir les références réglementaires initialement retenues par la commission de première instance et de réformer partiellement sa décision.

Dans ces conditions, le Jury d'appel de la FFHB décide de réformer partiellement la décision prise le 13/04/2011 par la commission de discipline de la Ligue Languedoc-Roussillon et de sanctionner le club le joueur mineur, au motif de « Attitude antisportive grossière » et en application de l'article 22 annexe 3 § B.5 du règlement disciplinaire de la FFHB, de 3 dates de suspension dont 1 avec sursis assortie d'une période probatoire de 4 mois et d'une pénalité financière de 112,50 euros infligée au club HBC Sommiérois.



## HANDBALL PROD2

**PALMARÈS DES MEILLEURS JOUEURS 2010-2011**  
(en partenariat avec le site Hand Planet. - vote ouvert aux joueurs de Pro D2)

### Ailier Gauche :

Pierrick Verdier - HBC Semur en Auxois  
Mickaël Illes - Pays d'Aix UC Handball  
Michal Salami - Sélestat Handball

### Arrière Gauche :

Frédéric Beauregard - Sélestat Handball  
Timothy N'Guessan - Saint-Marcel Vernon  
Nerijus Atajevs - Union sportive de Créteil handball

### Demi-Centre :

Uros Mitrovic - Union sportive de Créteil handball  
Vladimir Ostarcevic - Sélestat Handball  
François Woum-Woum - US Saintes Handball

### Arrière Droit :

Jordan François-Marie - Sélestat Handball  
Guirrec Cherrier - Mulhouse Handball Sud Alsace  
Olivier Alfred - Villeurbanne Handball Association

### Ailier Droit :

Sébastien Galotte - Mulhouse Handball Sud Alsace  
Vincent Vially - Pays d'Aix UC Handball  
Arnaud Freppel - Sélestat Handball

### Pivot :

Florent Ferreiro - US Saintes Handball  
Abederezak Hamad - Pays d'Aix UC Handball  
Petr Hejmanek - Pontault-Combault

### Gardien de but :

Nicolas Potteau - Grand Nancy ASPTT HB  
Arnaud Tabarand - Saint-Marcel Vernon  
Slavisa Stojinovic - Mulhouse Handball Sud Alsace

**Meilleur jeune :** Timothy N'GUESSAN - SMV Vernon

**Meilleur entraîneur :** Benjamin PAVONI - SMV Vernon

### Classements des buteurs :

1. Pierrick VERDIER (HBC Semur en Auxois) - 155 buts
2. Pierre-Yves RAGOT (Grand Nancy ASPTT HB) - 151
3. Senjin KRATOVIC (Villeurbanne HBA) - 149
4. Skander BOUCHKARA (Angers Noyant HBC) - 144
5. Frédéric BEAUREGARD (Sélestat Alsace HB) - 139

### Classements des passeurs :

1. Medhi IGHIRRI (Mulhouse HB Sud Alsace) - 62 passes décisives
2. Sébastien QUINTALLET (SM Vernon) - 53
3. Adriano MARLIN (HBC Semur en Auxois) - 39
4. Milan MANOJLOVIC (UMS Pontault-Combault) - 39
5. Vladimir OSTARCEVIC (Sélestat Alsace HB) - 32

### Classements des gardiens :

1. Arnaud TABARAND (SM Vernon) - 336 arrêts
2. Dragan JERKOVIC (US Créteil) - 332
3. Slavisa STOJINOVIC (Mulhouse HB Sud Alsace) - 310
4. Nicolas POTTEAU (Grand Nancy ASPTT HB) - 291
5. Grégory THEVENOT (Villeurbanne HBA) - 284



## FINALES INTERLIGUES

**FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE INTER LIGUES**  
**11-12 JUIN 2011**

La ligue de **Provence-Alpes** a remporté le trophée chez les filles, tandis que c'est la ligue **Ile-de-France Est** qui est sortie vainqueur chez les garçons.

### PALMARÈS FÉMININ

- 1 Provence-Alpes
- 2 Ile de France Est
- 3 Paris Ile de France Ouest
- 4 Lyonnais
- 5 Antilles-Guyane
- 6 Dauphiné-Savoie

### RÉSULTATS FÉMININS

#### Poule A

Provence-Alpes	23-18	Antilles-Guyane
Paris Ile de France Ouest	19-15	Antilles-Guyane
Paris Ile de France Ouest	9-16	Provence-Alpes

#### Poule B

Ile de France Est	26-15	Dauphiné-Savoie
Lyonnais	21-16	Dauphiné-Savoie
Lyonnais	15-25	Ile de France Est

#### Demi-finales

Provence-Alpes	27-19	Lyonnais
Ile de France Est	21-16	Paris Ile de France Ouest

#### Place 5 / 6

Antilles-Guyane	18-17	Dauphiné Savoie
-----------------	-------	-----------------

#### Places 3 / 4

Lyonnais	10-17	Paris Ile de France Ouest
----------	-------	---------------------------

#### Finale

Provence-Alpes	19-17	Ile de France Est
----------------	-------	-------------------

### PALMARÈS MASCULIN

- 1 Ile de France Est
- 2 Lyonnais
- 3 Normandie
- 4 Languedoc Roussillon
- 5 Centre
- 6 Antilles-Guyane

### RÉSULTATS MASCULINS

#### Poule A

Ile de France Est	26-16	Antilles-Guyane
Lyonnais	26-25	Antilles-Guyane
Lyonnais	14-28	Ile de France Est

#### Poule B

Centre	19-27	Normandie
Languedoc Roussillon	22-20	Centre
Languedoc Roussillon	23-21	Normandie

#### Demi-finales

Ile de France Est	22-18	Normandie
Languedoc Roussillon	15-22	Lyonnais

#### Places 5 / 6

Antilles-Guyane	25-27	Centre
-----------------	-------	--------

#### Places 3 / 4

Normandie	18-16	Languedoc Roussillon
-----------	-------	----------------------

#### Finale

Ile de France Est	29-8	Lyonnais
-------------------	------	----------



# 20<sup>es</sup> RENDEZ-VOUS GEORGES PETIT

A Apt du 7 au 10 Juillet 2011

En parallèle du Trophée Corine Chabannes

**“Les relations avec la joueuse évoluant dans le système défensif ... des pistes pour une évolution”**



*On est tous handballeurs*



**Avec la présence  
des équipes nationales Jeunes  
de France, Tunisie, ...**

**OUVERT A TOUS LES ACTEURS DU HANDBALL  
(arbitres, dirigeants, entraîneurs,...)**

**Cette circonstance tient lieu de recyclage pour les entraîneurs inter régionaux et fédéraux**

**DEMANDE DE DOSSIER D'INSCRIPTION**

Coupon à renvoyer avant le 27 mai 2011 à la  
FFHB à l'attention de Marie Lu ManiJean ou  
par mail à [ml.manijean@ff-handball.org](mailto:ml.manijean@ff-handball.org)

NOM : .....Prénom: .....

Adresse : .....

Mail : .....



*On est tous handballeurs*

# FRANCE NORVEGE

29 JUILLET 2011  
PALAIS DES SPORTS  
TOULON  
20H00

31 JUILLET 2011  
LE PARNASSE  
NÎMES  
18H30



LA FRANCE DÉFIE LES  
**CHAMPIONNES D'EUROPE 2010**

Creation : www.comquest.fr • Détails photos : © FE, © Jovamig, © Simon Podgorssek, Fabrice.com / Sportissimo/S. Pflaud

7  
Femmes de Défis

[www.femmesdedefis.com](http://www.femmesdedefis.com)

FF  
HANDBALL

Informations : [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)

